

Séance du 19 Octobre 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, M. Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Pommiez à M. Millet-Barbé, Mme Durruty à Mme Favoreu-Dumas, M. Massé à M. Delas, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé, Mme Bordenave à M. Arandia, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray.

ABSENT : /

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : STATIONNEMENT - Nouveaux tarifs

M. LABAYLE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le parc Tour de Sault ouvrira au public dès la fin de l'année 2006 et permettra aux usagers de disposer d'un parc supplémentaire couvert de 480 places (+ 130 pour les deux roues) à proximité du centre ville.

Les tarifs applicables à ce nouvel ouvrage dès l'ouverture seront les suivants :

- Horaires

1 H = 1 €

2 H = 2 €

3 H = 3 €

4 H = 4 €

5^{ème} heure et suivantes : 0,50 €

à partir de 24 H : 0,30 €

à partir de 48 H : 0,20 €

- Abonnés

Voitures : 55 €/mois – 160 €/trimestre- 300 €/semestre – 575 €/an

Motos : 15 €/mois

Après aménagement des entrées et sorties des parcs sur voirie Pedros et de Gaulle, ceux-ci seront ouverts de 8 H 30 à 19 H 00 et les tarifs qui leur seront applicables seront les suivants :

Pas de demi-heure gratuite ; toute demi-heure commencée sera due.

- 1 H : 1,00 €

- 1 H 30 : 2,00 €

- 2 H : 2,50 €

- 2 H 30 : 3,00 €

- 3 H : 3,50 €

- 3 H 30 : 4,00 €

- 4 H : 4,50 €

Je vous propose d'approuver les propositions tarifaires détaillées ci-dessus et d'autoriser M. le Député-Maire à les rendre applicables.

Adopté.

Mme Peyrucq, M. Larralde s'abstiennent.

Mme Baratchart-Damestoy s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.